

La Vie de Soues

Bulletin municipal d'informations

DÉCEMBRE 2016 • N°63



www.soues.com

SOMMAIRE

Édito	p.3
Finances	p.4
Vie économique	p.6
Évènements	p.8
Intercommunalité	p.10
Vie des Commissions	p.14
Vie associative et culturelle	p.18
Vie locale	p.29
Vie scolaire	p.31
Flash et communiqués	p.34



“ Encore un mauvais coup ! ”

J'ai été informé, il y a quelques semaines, par le Directeur de La Poste, du projet de diminution d'ouverture du Bureau local de La Poste : de 22h30 d'ouverture hebdomadaire, nous passerions à 15h, soit un tiers de moins d'ouverture au public. C'est à la fois considérable et inacceptable.

Cela préfigure, ni plus, ni moins, que la fermeture du Bureau à très court terme !

A cela une seule justification avancée comme un postulat : le Bureau serait « *sous fréquenté* ». Donc la sanction doit tomber.

Peut-être La Poste devrait-elle s'interroger sur cette « *sous fréquentation* ». Les horaires d'ouverture sont-ils réellement adaptés aux besoins des clients actuels ou potentiels ? L'ensemble des services sont-ils offerts au public ? La Poste, elle-même n'est-elle pas la première responsable de cette « *sous fréquentation* » soigneusement orchestrée au profit des deux Bureaux voisins de Barbazan-Debat et Laloubère qui eux, par exemple, au contraire de SOUES, disposent d'un distributeur automatique de billets et d'un conseiller financier.

Mais ce n'est pas tout. La Poste verrait bien, comme solution pour l'avenir proche (ce qui prouve bien qu'elle s'est engagée dans un processus de « *casse* » du service sur SOUES), soit une reprise d'un service minimum par la Commune (avec une aide financière, j'allais dire une aumône, de sa part !), sous la forme de bureau communal, soit, carrément, cette même reprise par un commerçant local que nous devrions,

bien sûr, lui trouver.

Le Conseil Municipal, dans sa séance du 18 octobre dernier, a jugé bon d'affirmer, à l'unanimité, son opposition formelle à ce démantèlement d'un service de proximité, d'un service d'intérêt général pour la population, du dernier service « *public* » présent sur la commune. En outre, il s'insurge contre la méthode utilisée par La Poste, pour justifier sa décision : une démonstration par l'absurde. La Poste n'offrant plus à ses usagers ou anciens usagers la qualité et les services qu'ils sont en droit d'attendre d'un opérateur historique, les rend responsables de sa décision.

Le Conseil Municipal a donc lancé une pétition contre ce démantèlement du Bureau de Poste de SOUES. Je vous demande de lui réserver un excellent accueil et, surtout, de la signer et de la faire signer.

Une manifestation élus-usagers a déjà eu lieu, devant le Bureau de Soues le 26 octobre. Il est inacceptable que nous soyons mis devant le fait accompli par un opérateur en charge d'une mission de service public, au bénéfice duquel la Commune a investi de longue date dans un bâtiment, qu'il veut aujourd'hui abandonner et son personnel avec, pour se décharger sur la collectivité, voire un commerçant non qualifié pour assurer la mission en question.

Roger LESCOUTE
Maire de Soues

Mes chers concitoyens,

L'année 2016 a encore eu son cortège d'horreurs, d'actes de barbarie, de catastrophes climatiques. C'est, au premier abord, ce qui vient à l'esprit lorsqu'on fait un bref retour en arrière. La solidarité nationale doit jouer pour tenter d'apporter du réconfort et de l'aide aux victimes et réparer ce qui peut l'être.

Je souhaite que 2017 soit une année qui vous apporte, dans chacun de vos foyers, joies, santé et réalisation de vos projets les plus intimes.

Le Conseil Municipal se joint à moi pour vous assurer que nous ferons tout notre possible pour maintenir, à SOUES, un cadre de vie dans lequel vous aurez plaisir à vivre.

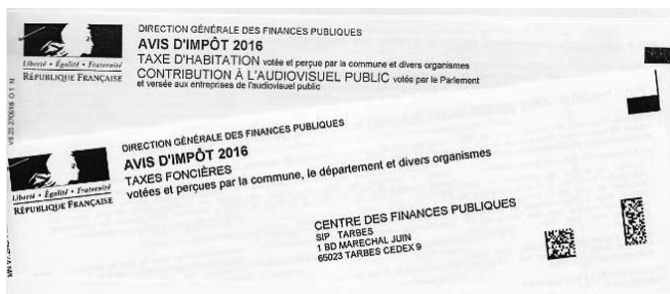
Meilleurs vœux 2017 à vous et à tous ceux qui vous sont chers.

Roger Lescoute, Maire.



➤ Les impôts locaux, parlons-en !

Chaque année, à l'automne, nous parvenons nos feuilles d'impôts locaux et avec elles, parfois, des désagréments.



Le budget des communes, intercommunalités et départements est financé, en partie, par les taxes sur le Foncier Bâti et non Bâti, ainsi que par la taxe d'habitation.

Ces taxes sont calculées sur la valeur locative cadastrale des biens immobiliers imposés. Cette valeur est, en principe, calculée **forfaitairement** à partir des conditions du marché locatif. Cette valeur locative cadastrale correspond au loyer théorique que pourrait produire l'immeuble (habitation) s'il était loué dans des conditions « normales ». Elle est calculée forfaitairement, à partir des conditions du marché locatif de 1970 !

Elle est aussi calculée en tenant compte du nombre de personnes qui occupent le logement et des revenus de chacun des occupants, au 1^{er} janvier de l'année d'imposition.

Cette valeur locative cadastrale fait l'objet de 3 types de revalorisation :

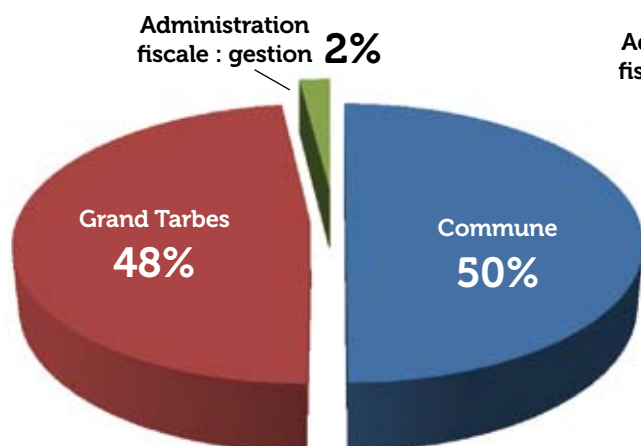
- une annuelle
- une tous les 3 ans en fonction de la dernière révision générale
- une révision générale tous les 6 ans.

Outre ces trois procédures, les valeurs locatives sont, chaque année, majorées d'un coefficient de revalorisation voté par le Parlement dans la loi de Finances.

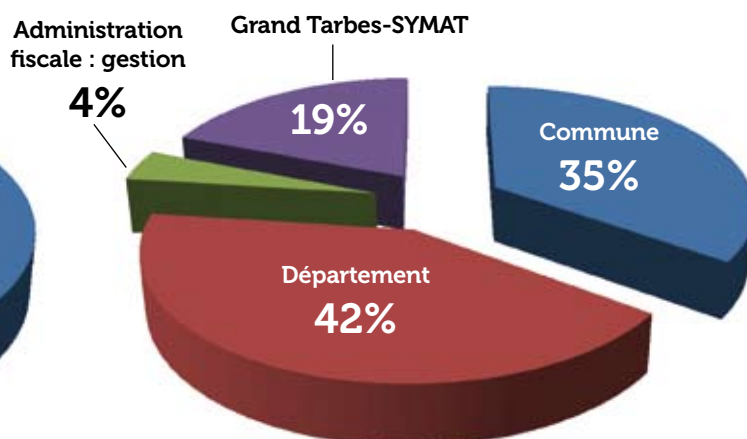
La taxe d'habitation est ainsi calculée d'après la valeur locative cadastrale de l'habitation et ses dépendances. Le montant de la cotisation (impôt) s'obtient en multipliant la valeur locative cadastrale (éventuellement diminuée des abattements) par le taux d'imposition des collectivités au profit desquelles elle est perçue (commune + Grand Tarbes, pour ce qui nous concerne). A cela s'ajoutent, marginalement, des frais de gestion des services fiscaux.

La base d'imposition de la taxe sur le Foncier Bâti est, quant à elle, égale à la moitié de la valeur locative cadastrale et donc aussi revalorisé chaque année. Comme pour la taxe d'habitation, la cotisation est calculée en appliquant à cette moitié de la valeur locative cadastrale, le taux d'imposition des collectivités au profit desquelles elle est perçue (commune + Département + Grand Tarbes pour la TEOM, toujours pour ce qui nous concerne).

Taxe d'habitation : part revenant aux différentes collectivités



Taxe foncier bâti : part revenant aux différentes collectivités



Pourquoi votre impôt augmente en 2016 ?

D'abord, « mécaniquement », en raison de la revalorisation des « bases » (valeur locative cadastrale), suite au vote du Parlement : + 1% par rapport à 2015.

Ensuite, en raison de la baisse des dotations de l'Etat (autre grande part des ressources de la commune) : - 38 203 € toujours par rapport à 2015.

Ensuite encore, en raison des transferts de charges de l'Etat : + 46 000 € net résiduel commune pour les Temps d'Activités Péri-scolaires (TAP) en 2016 ; + 6 000 € / an pour la prise en compte de l'instruction des droits du sol (exemple : permis de construire).

Enfin, parce que la commune veut se ménager une part raisonnable d'autofinancement de ses investissements et doit couvrir dans son budget, par le transfert de la Section de Fonctionnement à celle d'Investissement, la charge des intérêts de ses emprunts.

Quand on sait que une hausse des « taux » d'imposition de + 5% ne rapporte, à la commune que 50 000 € de recette fiscale, on mesure la faiblesse de nos marges de manœuvre.

Car, ne l'oublions pas, ce n'est qu'une part des taxes locales qui revient à la commune. Ainsi, si l'on ne prend que l'année 2016, pour la taxe d'habitation, seulement 50% sont affectées à la commune. Le reste va au Grand Tarbes (intercommunalité) soit 48% et aux frais de gestion de l'administration fiscale pour le reste.

Pour la taxe sur le foncier bâti, ce ne sont que 35% qui reviennent à la commune, 42% au

Département, 19% au Grand Tarbes (SYMAT pour la taxe d'enlèvement des ordures ménagères) et, enfin, le reste à l'administration fiscale pour ses frais de gestion.

La réalité, c'est cela.

Alors, certes, nous avons voté une augmentation des taux, en 2016, de 5%, après 1% en 2015 et 2014. C'est le « prix à payer », même pas pour maintenir nos investissements au rythme précédent, compte tenu de ce qui précède sur les charges nouvelles. D'autres collectivités ont fait d'autres choix (Grand Tarbes, Département). Chacun prend ses responsabilités.

Nous avons des amortissements à prendre en compte, le professionnalisme des agents à assurer (formations), la mise aux normes des bâtiments publics (accessibilité), l'informatisation des écoles à renouveler, l'amélioration des installations sportives et de l'éclairage public ainsi que l'entretien de la voirie, le financement d'études pour la réalisation des documents réglementaires (Plan Local d'Urbanisme)

En clair, notre politique vise à ne pas laisser des difficultés financières aux générations futures en sur-empruntant.

Enfin, sachez qu'en 2016, la fiscalité locale représentait **48%** de nos recettes budgétaires contre **16,3%** pour la dotation de l'Etat. En 2014, ces mêmes pourcentages s'élevaient respectivement à **40%** et **19%**. La diminution de la dotation de fonctionnement versée par l'Etat est bien une réalité, tout comme sa part dans le budget.

Guy Poeydomenge

Une nouvelle boutique à SOUES : «GEEK 4 YOU»



Guillaume DUCHAUSSOY a ouvert, au 28 bis rue André Fourcade, tout près de la Mairie, une boutique d'informatique, dans laquelle il vous propose une série de services ou prestations tant sur le matériel que sur les réseaux informatiques ou l'audiovisuel : réparation d'ordinateurs fixe ou portable, fourniture d'accessoires, réparation d'appareils audiovisuel (vidéo projecteurs, téléviseurs, caméras). Il met également à votre service ses compétences dans

la mise en place de réseaux informatiques, l'installation d'alarmes avec caméra IP, la création et le développement de sites internet.

Âgé de 28 ans, ce jeune auto-entrepreneur souessois vous accueillera avec chaleur et la volonté d'apporter des solutions à vos problèmes dans l'environnement informatique en général.

Ses formations de technicien supérieur de maintenance de parc informatique, ainsi que de développeur-concepteur en informatique, de même que sa spécialité sur les réseaux, lui offrent un champ d'intervention très complet.

Les devis sont gratuits, alors n'hésitez pas.

Vous pouvez le joindre au numéro d'appel suivant : 06 37 17 05 99.



G. Poeydomenge

Motion La Poste

LA POSTE : le Conseil Municipal a adopté, à l'unanimité, la motion ci-dessous, contre le démantèlement du service à SOUES.

Soutenez-le en venant signer, très nombreux, cette pétition, au Secrétariat de Mairie.

NON au démantèlement
de notre Bureau de Poste de SOUES
MOBILISONS NOUS !



Le 9 septembre 2016 le directeur de la Poste a rendu visite au maire de SOUES pour lui annoncer que :

- Le bureau de poste était sous fréquenté !!!
- La direction de la Poste en tirait la conséquence qu'il fallait encore diminuer les plages d'ouverture horaire au public.
- La Direction proposait en outre deux solutions :
 - Installer un bureau postal dans un commerce du village
 - Ou un bureau communal : implantation d'un Bureau dans un local de la mairie

Hypocrisie, car c'est la Direction de la Poste qui a réduit elle-même les horaires d'ouverture au public qui sont passées de 22h30 par semaine à 15h.

Ces propositions qui entraîneront à court terme la fermeture complète du service public postal sont INACCEPTABLES !

- Nous considérons que la poste doit demeurer un service public au service de l'intérêt général
- La population de SOUES a besoin d'un service de proximité. Une partie de la population vieillit et a de grosses difficultés pour se déplacer.
- Les services de la poste : courrier, mandat, boîte postale sont indispensables à la vie du village
 - Services de santé
 - Mairie
 - Commerce
 - Activités des entreprises et de l'artisanat
 - Banque, etc ...

Le Conseil Municipal de SOUES « unanime » :

- **S'oppose** à ce projet de démantèlement
- **S'insurge** contre la méthode de la Poste qui consiste à justifier l'abandon du service public par la baisse de fréquentation, alors que cette baisse de fréquentation est due à la diminution de la qualité du service public rendu aux usagers à Soues.
- **Exige** le maintien du bureau de poste avec toutes ses prérogatives de service public et avec des horaires adaptées aux besoins de la population et des entreprises
- **Appelle la population à se mobiliser** en signant massivement la pétition demandant le maintien de notre bureau de poste à SOUES.

Cabinet des Kinésithérapeutes



Les deux Kinés devant leur Cabinet



Kinésithérapeutes : un cabinet tout neuf

Audrey Mihailo et Michel Ferrand, kinésithérapeutes, sont installés, depuis le 4 juillet dernier, dans leur nouveau local au 8, impasse Fernand-Lamaze, à proximité du cabinet médical. Ils ont conçu ce bâtiment tout neuf avec beaucoup de soin et c'est dans un espace fonctionnel, propre, lumineux et climatisé que vous pourrez être soigné par ces deux sympathiques professionnels. Quatre salles de soins bien équipées, un petit espace gymnastique avec possibilité de faire du vélo

d'appartement et douze places de parking, dont une réservée aux personnes à mobilité réduite, complètent cet agréable local professionnel. Audrey et Michel vous y attendent pour des soins au cabinet ou à domicile, selon vos besoins. Vous pouvez les joindre au 05.62.33.03.52, du lundi au vendredi. Nous souhaitons une belle réinstallation à ces deux kinésithérapeutes fort appréciés dans notre village.

D. & P.

Une nouvelle boulangerie à SOUES



L'équipe de la boulangerie Mengelle

La boulangerie MENGELLE a ouvert sa nouvelle boutique à SOUES, le 14 septembre dernier. L'équipe est composée bien entendu de boulangers qui fabriquent diverses sortes de pains artisanaux, d'un pâtissier-tourier qui confectionne sur place toute la variété de gâteaux ou viennoiseries, sans oublier le personnel d'accueil. Un service « *snacking* » est également disponible.

Tout est « *fait maison* » dans un cadre neuf et très agréable, parfaitement aménagé et pensé. Un parking, bien utile, complète l'installation qui est ouverte tous les jours (sauf le mardi, jour de fermeture hebdomadaire) et dans laquelle vous trouverez également vos quotidiens locaux.

La Vie de SOUES souhaite la réussite à ce nouveau commerce de proximité.

D. & P.

10 ans déjà



C'était en novembre 2006 que Marina Galewski reprenait le salon de coiffure du 115, avenue Henri-Barbusse. Elle a beaucoup travaillé et s'est constitué une clientèle fidèle qu'elle tient à remercier à l'occasion de cet anniversaire.

Quand Marina parle de coiffure, c'est avec passion ! Elle adore son métier, qu'elle a démarré à 15 ans par un CAP puis un brevet de maîtrise, qui lui permettent d'être compétente pour toutes les techniques, coupes classiques, artistiques, modernes, les couleurs, les chignons pour mariées. Bref, une coiffeuse qui sait faire émerger le meilleur

pour le plus grand plaisir de ses clients. Elle aime faire référence à son maître dans l'art de la coiffure, Alain Chabuel qui lui a beaucoup appris et elle a d'ailleurs pendant sept ans participé aux concours du comité artistique de la coiffure française. Mais le maître mot du salon, c'est la convivialité. Marina veille à ce que les clients s'y sentent bien accueillis, qu'ils échangent et profitent de ce bon moment de détente avant de sortir coiffés, rajeunis de quelques années et le moral au beau fixe. Vous pouvez prendre rendez-vous au 05.62.37.03.01, salon hommes, femmes et enfants. Nous souhaitons un très bon anniversaire et une belle continuation à ce sympathique salon de coiffure.

D. & P.

Le Plan Communal de Sauvegarde (P.C.S.)

Ce Plan regroupe l'ensemble des documents, **de compétence communale**, contribuant à l'information préventive et à la protection de la population, en cas de survenance d'une catastrophe majeure, d'un phénomène climatique ou de tout autre évènement de protection civile.

Il a pour but d'organiser, en situation de crise, l'évacuation de la population sinistrée en prévoyant, dans l'urgence, une répartition des tâches entre les différents acteurs.



Ce Plan est en cours d'élaboration à SOUES et concerne, pour notre commune, les risques suivants :

- Le transport de matières dangereuses
- La pollution des eaux
- Les crues et inondations avérées
- Les chutes de neige
- Les vents violents et orages
- Les séismes importants.

Pour ce faire, le Conseil Municipal a entrepris un travail de fond répertoriant notamment les actions et moyens à mettre en œuvre, avec les responsabilités associées. Il est basé sur l'installation d'un poste de commandement et la constitution d'équipes avec les élus responsables associés, ainsi que les agents communaux en soutien.

Pour autant, il est fort probable qu'en situation de crise, les seuls moyens humains ci-dessus indiqués (élus et personnel

communal), soient suffisants pour faire face à la situation.

Aussi, est-il fait appel à bénévolat pour compléter les équipes mises en place et qui sont indiquées ci-dessous :

- Equipe « *Responsabilité des actions communales* »
- Equipe « *Secrétariat et réponse aux usagers* »
- Equipe « *Coordination-population* »
- Equipe « *Infrastructures-Equipe-maintenance-Voirie* »
- Equipe « *Lieux publics (ERP)-Manifestations* »
- Equipe « *Logistique* »

Chacune de ces équipes sera placée sous la responsabilité d'un élu responsable et d'un suppléant. Des habitants, bénévoles, volontaires, pourront y être intégrés, selon leur souhait, comme « *personne ressource* » et « *mobilisés* », autant que de besoin. A cet égard, un **formulaire d'inscription**, sur le modèle ci-dessous, est disponible au Secrétariat de Mairie.

La protection de la population en cas d'évènement ou de risque majeur est une affaire de solidarité et d'esprit civique. Sans participation organisée, de bénévoles, elle aura ses limites.

Une réunion des « *bénévoles* » sera organisée par la suite, afin de bien préciser les rôles de chacun dans le dispositif, à l'intérieur de chacune des équipes.

Alors, n'hésitez pas à vous faire connaître, si vous souhaitez intégrer ce dispositif d'assistance locale à la population.

Enfin, un **dépliant sur les bons réflexes face aux risques majeurs** vous est adressé avec ce Bulletin municipal.

Guy Poeydomenge

formulaire d'inscription

dépliant sur les bons réflexes face aux risques majeurs

➤ Jeunesse, sports et engagement associatif

Médaille d'or !



Ghislaine Soucaze

Ghislaine Soucaze a reçu une distinction remarquable : la médaille d'or de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement associatif au titre de la promotion de juillet 2016. Cette médaille récompense les bénévoles qui, comme elle, sont investis depuis longtemps au sein d'associations sportives ou culturelles.

Il faut dire que depuis bientôt trente ans elle

participe avec enthousiasme au bon fonctionnement du club de BMX souessois, comme trésorière très polyvalente. Elle est également secrétaire du Soues Omni Sports et Loisirs depuis plusieurs années.

C'est une véritable histoire d'amour entre la famille Soucaze et le club de BMX souessois. Son beau-père, Serge, participa à sa création, puis son mari Gérard qui a débuté ce sport en 1988 et est devenu multiple champion du monde chez les vétérans. Quant à sa fille Catherine, elle vient de participer au challenge mondial 2016 à Médellin, en Colombie, d'où elle est rentrée avec une qualification pour les mondiaux 2017.

Catherine travaille actuellement sur Paris mais reste fidèle au club de Soues où elle aime venir régulièrement s'entraîner. Ghislaine Soucaze est présente aux côtés de son mari et de sa fille depuis le début de cette belle aventure, toujours impliquée et engagée sur tous les fronts. Elle se réjouit de l'arrivée, cette année, de quelques jeunes sportifs emmenés par leurs parents, eux-mêmes anciens pilotes BMX du club du village. Nous adressons toutes nos félicitations à Ghislaine.

D. & P.

Médaille de Bronze

Quatre souessois ont été mis à l'honneur dans le cadre de la promotion du 14 juillet 2016, à l'occasion de la remise de la médaille de Bronze de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif. Les récipiendaires sont Corinne Avercenc, Colette Lescoute, Dany Dubarry-Minana et Edmond Louis Soubies, qui sont justement récompensés pour leur participation active à la vie associative ou sportive du village.

Pour Corinne, Tatïe Coco, comme la surnomme les handballeurs souessois, c'est son engagement depuis 9 ans comme secrétaire générale du club Soues Barbazan Bigorre Hand Ball qui est récompensé. Elle avait auparavant déjà donné de son temps et de son énergie dans une association de parents d'élèves ainsi qu'au foyer rural de Lagarde, où elle résidait, avant de rejoindre Soues. Pour Colette Lescoute, c'est bien évidemment au sein du comité des fêtes ou, depuis 26 ans, elle répond toujours présent pour l'organisation des fêtes et animations mais également pour la préparation de la fameuse pâte à crêpes qui fait la réputation des vides greniers du village. Elle est aussi un membre actif de l'association « *Les Gambettes* » et des « *Chanteurs de Soues* ». Toujours souriante et prête à rendre service, Colette



Corinne Avercenc, Colette Lescoute, Edmond-Louis Soubies

aime offrir ses talents de cuisinière et de pâtissière lors de nombreuses manifestations sans oublier la préparation des foies gras lors des réveillons du village.

Dany, elle, est à l'origine de la création du groupe des chanteurs de Soues, il y a 35 ans. Elle y apporte toujours son énergie et sa bonne humeur, elle participe également au comité des fêtes dont elle a été la présidente pendant 2 ans et poursuit son engagement à la fondation Cénac

depuis une dizaine d'années.

Enfin, P'tit Louis, comme l'appellent tous les jeunes footballeurs du village, s'est engagé comme entraîneur de foot depuis 30 ans, c'est dire s'il en a connu des gamins. Il s'est principalement occupé des équipes de - de 7 ans jusqu'au - de 13 ans dans le club local. Aujourd'hui, il a arrêté son « travail » d'entraîneur au club mais continue à s'occuper des enfants lors des TAP (Temps d'activités périscolaires) et leur donne les rudiments techniques du foot, mais surtout, développe cet esprit de gentillesse et de dévouement qui le personnifie.

A tous ces bénévoles, nous présentons nos plus sincères félicitations pour cette médaille fort méritée et leur implication dans la vie du village.

D. & P.



ZAC Parc de l'Adour

➤ La ZAC « PARC de l'ADOUR » : Conclusions de l'enquête publique

La dernière enquête publique relative à la ZAC « Parc de l'Adour », portait sur 6 demandes énumérées ci-dessous :

- L'autorisation au titre de la loi sur l'eau pour l'ensemble de la ZAC.
- L'autorisation au titre de la loi sur l'eau pour l'ensemble commercial et le traitement des eaux pluviales des voies structurantes.
- Permis d'aménager. Bassin d'expansion des crues.
- Permis de construire. Zone de service, pôle service auto.
- Permis de construire. Magasin de bricolage.
- Permis de construire. Hypermarché.

Cette enquête publique, unique pour l'ensemble du projet, a donné lieu à un **avis favorable** de la Commission d'enquête, pour chacune des 6 demandes formulées, devant déboucher sur 6 décisions administratives.

En effet, toutes ces décisions sont liées, comme l'indique la Commission, par « une finalité unique », à savoir la création sur la ZAC, d'un centre commercial, avec les aménagements hydrauliques qu'elle nécessite.

La Commission d'enquête, dans son avis d'ensemble, a souligné la « qualité exceptionnelle »

de l'ensemble du dossier et, notamment, s'agissant des aménagements hydrauliques (déjà inclus dans l'enquête publique de 2007) le fait qu'ils ont été « réétudiés et améliorés », indiquant que le résultat était un « dossier très complet ».

Remarquant que, depuis une dizaine d'années les contentieux sur cette affaire avaient été multiples et n'étaient d'ailleurs pas définitivement réglés, la Commission a noté que les riverains du site « n'ont pas manifesté d'hostilité particulière », mais plutôt une « forte impatience » de voir se réaliser un projet dont ils entendent parler depuis (trop) longtemps.

La Commission conclue sur un « dossier très abouti », ainsi que des critiques « rares et surtout peu étayées », ainsi que sur le fait qu'elle n'a « rien trouvé ... qui soit de nature à avoir des incidences environnementales négatives ou ... dont les incidences négatives n'aient pas déjà été anticipées, palliées et compensées par les auteurs du projet ».

C'est clair et sans ambiguïté !

Alors, désormais, à quand le feu vert pour le démarrage du projet ?

Guy Poeydomenge

Le futur siège de Tarbes-Lourdes-Pyrénées



➤ La nouvelle Grande Agglomération : TARBES-LOURDES-PYRÉNÉES

TARBES-LOURDES PYRÉNÉES : Tel est le nom de la nouvelle Grande Agglomération issue du nouveau Schéma Départemental de Coopération intercommunale.

Le 1^{er} juillet 2016, la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI), composée de différents collèges d'élus de tout le département, a pris connaissance du résultat de la consultation, par Mme la Préfète, des Conseils Municipaux, sur les propositions de périmètre des nouveaux Etablissements Publics de Coopération Intercommunale à fiscalité propre.

Malgré le fait que les conditions de majorité requise n'aient pas été réunies sur le projet de fusion de la Communauté d'Agglomération du Grand Tarbes et des Communautés de Communes Bigorre-Adour-Echez, Gespe-Adour-Alaric, du canton d'Ossun, du Pays de Lourdes, de Batsurguère et du Montaignu et, constatant que 2 amendements déposés respectivement par Mme Robin-Rodrigo et M. Ricaud n'avaient pas été votés dans les conditions de majorité requises, Mme la Préfète après consultation de la CDCI, a mis en œuvre la procédure exceptionnelle dite du « passer-outré » le refus des conseils municipaux, permettant ainsi la création d'une grande agglomération sur le périmètre proposé.

Au bout du compte, ce sont donc 8 communautés de communes et une communauté d'agglomération qui couvriront le territoire départemental à compter de 2017, contre 29 en 2016.

Cette grande agglomération, de plus de 120 000 habitants, pour laquelle le nom de **TARBES-LOURDES-PYRÉNÉES** vient d'être adopté définitivement, devrait constituer le cœur économique du département et de ses équipements structurants.

La décision d'en fixer le siège sur le site de PYRÉNÉES AÉROPOLE, à OSSUN, a également été prise.

Reste maintenant, à définir les modalités de gouvernance de la nouvelle entité, de même que les compétences qu'elle sera amenée à exercer obligatoirement ou en option. Les futurs élus délégués s'y emploient à travers des groupes de travail.

Divers niveaux décisionnels devraient mis en place, dont une Commission permanente et, l'élection du Président devra intervenir, au plus tard, le 4^{ème} vendredi de janvier 2017.

Le Conseil communautaire comprendra 133 membres, dont les 86 Maires de la nouvelle entité.

Les deux représentants de SOUES au Conseil Communautaire de TARBES-LOURDES-PYRÉNÉES seront M. Lescoute, Maire et Mme Baron, désignés à l'occasion des dernières élections municipales de 2014.

Guy Poeydomenge

Nouveaux locaux de la Bibliothèque



► La bibliothèque Nathalie-Sarraute du Grand Tarbes, sise à Soues, a déménagé à l'Espace Jean-Jaurès

La bibliothèque inaugurée le 22 septembre 2016, en présence de Madame Geneviève Isson Vice-présidente du Grand Tarbes, en charge de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ; de Monsieur Jean Glavany Député des Hautes-Pyrénées ; de Monsieur Roger Lescoute Maire de Soues et de Monsieur Jean Buathier, Conservateur du réseau des bibliothèques publiques du Grand Tarbes, accueille le public dans de nouveaux locaux situés dans l'Espace Jean-Jaurès, au 34 bis, avenue Henri-Barbusse, à Soues.

Monsieur le Maire de Soues, lors de l'inauguration, disait sa satisfaction de voir la bibliothèque installée dans l'ancien groupe scolaire Jean-Jaurès, construit à la fin des années mille neuf cent trente « aux cités ouvrières ».

L'accès à la culture pour tous, une mission qui se poursuit dans une commune attachée à l'obligation du service public de servir de façon égale l'ensemble des citoyens.

Tenue par une équipe de cinq bénévoles (Mesdames Helliette Cognac, Monique Duprat, Janine Lavedan, Marie-Jeanne Maïs et Michèle Pambrun), **notre bibliothèque, forte de ses 2972 ouvrages adultes**

et 3153 ouvrages pour la jeunesse, vous attend le mercredi de 14h à 16h30 toute l'année, et le vendredi de 16h30 à 18h (sauf pendant les vacances scolaires).

Deux événements en cette fin d'année 2016 :

-Un moment « **Portes ouvertes** » y était organisé **le samedi 19 novembre, de 17h à 19h**. Des élus sont venus. Des lecteurs ont profité de ce créneau horaire inédit pour s'inscrire.

- **Dans le cadre d'un partenariat du réseau de Lecture publique du Grand Tarbes avec la Gespe, Scène de Musiques Actuelles de Tarbes, une lecture musicale « Mes Poètes du Rock »** sera donnée à la bibliothèque Nathalie-Sarraute, **le jeudi 15 décembre à 18h30**, par la **Compagnie Les Baladins d'Icarie**, dans l'espace « théâtre » jouxtant la bibliothèque (avec l'aimable autorisation de Madame Consuelo Dubois). Cette lecture musicale est destinée au tout public, à partir de 12 ans.

Pour l'équipe de la bibliothèque Nathalie-Sarraute
(34 bis avenue Henri-Barbusse,
tél 05.62.36.14.70)

Michèle PAMBRUN



La Boîte à Musique

La Boîte à Musique école de musique associative rattachée au Grand Tarbes, fête cette année ses 27 ans. C'est toujours avec autant d'enthousiasme qu'un petit groupe de bénévoles œuvre à son bon fonctionnement. L'école de musique est soucieuse de la qualité de l'enseignement musical qu'elle dispense, par l'intermédiaire de professeurs reconnus pour leurs compétences. Nos effectifs sont stables 47 élèves pour cette année. Un petit changement dans l'équipe pédagogique pour cette rentrée, M. Dartigues Frédéric professeur de Trompette remplace M. Jacomet Bruno.

8 professeurs en assurent les cours :

M. Pascal Garde, Clarinette
 Mme Nathalie Lamarque, Piano
 Mme Stéphanie René, Accordéon et Éveil musical
 Mme Nathalie Garcia, Saxophone
 M. Frédéric Dartigues, Trompette
 M. David Toujas, Batterie
 M. Michel Moreau, Guitare
 Mme Muriel Cieutat, formation musicale

Les heures d'ouvertures :

lundi de 16h à 19h et de 20h à 21h30
 mardi de 16h00 à 20h30
 mercredi de 13h à 15h30
 jeudi de 16h30 à 19h30
 vendredi de 17h15 à 20h00

Du nouveau au niveau de nos locaux :

Nous avons déjà 2 salles où nous étions un peu à l'étroit et nous devons faire certains cours dans une salle à l'intérieur de l'école primaire, voire utiliser la salle 4.

Suite au transfert de la bibliothèque, ce local étant disponible, la municipalité de SOUES nous a permis d'occuper ces lieux. Le Grand Tarbes a fait les travaux nécessaires pour la remise en état de la pièce (peinture, chauffage, fourniture d'un tableau, et panneau de signalisation de l'école).

LE BUREAU :

Président : P.-J. Huillet
 tél : 05 62 33 06 88

Vice-Président : D. Aguirre
 tél : 05 62 33 06 33

Secrétaires : J. Lavedan, B. Dubarry, D. Erraçarret

Trésoriers :
 M.-J. Pierret, S. Gonçalves
 tél : 05 62 33 09 43

Adresse mail de la boîte à musique :
 laboiteamusique.65@gmail.com

A VOS AGENDAS

- ▶ le **11 janvier** assemblée générale suivi de la galette des rois,
- ▶ le **29 mars** nous recevons à Soues les élèves des écoles de musique du grand Tarbes pour les examens de Batterie et d'Accordéon,
- ▶ le **8 mai** cérémonie au monument aux morts,
- ▶ le **14 mai** Audition des élèves salle 4 à 15h00,
- ▶ le **20 mai** nous recevons à Soues les élèves des écoles de musique du Grand Tarbes pour les examens de formation musicale
- ▶ le **17 juin** à 14h00 à Orleix rencontre des écoles de musique du grand Tarbes, après-midi musicale prestation de nos élèves des harmonies et de 14h30 à 19h00 inscriptions des élèves pour la rentrée 2017 /2018.



LA BOITE A MUSIQUE VOUS SOUHAITE
 DE BONNES FETES DE FIN D'ANNEE !

Commission Culture - Animations

Rétrospective des spectacles et perspective 2017



En février, Les Vox Bigerri et les chanteurs de Soues



En mars, Contes en Hiver



Le patrimoine en avril



Sidney chante



En novembre la Peña Andalouz



A venir en 2017

Théâtre Auto-Entreprise

Les animations à venir pour 2017	11 Février 20h30	Théâtre	L'Auto-Entreprise	Salle 4 - entrée 5€
	25 Février	Conte en Hiver		Salle 4
	Mars Date à déterminer	Conférence à confirmer		
	Mars	Concert	Groupe DELTA	Salle 4 - entrée 5€
	12, 13, 14 Mai	Exposition	Dessine-moi un mouton	Salle 4
	20 Mai 20h30	Concert	Bing band 65	Eglise - entrée 10€
	Juin	Fête de la musique		

Commission Environnement - Cadre de vie

La commission cadre de vie et nos employés communaux, mettent tout en œuvre dans notre commune pour préserver le bien public et son environnement.

Hors depuis quelques temps, des incivilités dénaturent cette image. Elle est ternie à plusieurs endroits par les comportements et agissements malveillants de certains usagers au vue des photos qui en attestent ci-contre.

Pour rappel :

4 déchetteries sont à notre disposition :

- Bordères-sur-l'Echez
- Tarbes Nord
- Aureilhan
- Tarbes Sud

Aujourd'hui, il est impensable et intolérable de revivre les dépôts « sauvages ». Aussi des poursuites seront mises en place.

Pour le bien de tous, respectons et agissons en toute conscience.

Paule Huillet



Face au cimetière

Commission Travaux



Les nouveaux vestiaires
Foot-Athlétisme

Les nouveaux vestiaires opérationnels

M le Maire a remis officiellement les clefs des nouveaux vestiaires construits sur le site du Lac, aux clubs de foot et d'athlétisme pour le plus grand plaisir des deux présidents comblés. Il faut dire que les anciens vestiaires étaient vraiment vétustes et ne répondaient plus aux normes actuelles.

Ce nouvel ensemble n'est pas réservé à ces seules 2 sections et pourra être accessible lors des diverses manifestations sportives qui se déroulent régulièrement sur le site du lac de Soues. Les nombreux enfants, adultes et vétérans auront à leur disposition des douches neuves et fonctionnelles, des vestiaires adaptés autant pour eux que pour les équipes qu'ils recevront, un vestiaire avec douche individuelle pour les arbitres, bref un bel équipement pour tous.

De plus et c'est important pour leur sécurité, les enfants n'auront plus à traverser la route pour aller de la salle polyvalente aux différents terrains puisque désormais les vestiaires sont sur site. Une salle de réunion/réception, complète ce nouveau bâtiment et permet l'organisation de goûters pour les jeunes sportifs.

Il reste à aménager un parking et à planter quelques arbres mais l'ensemble construit avec les nouvelles règles écologiques et accès handicapés est une vraie réussite au service des souessois et des manifestations qui animent le village. Un règlement est mis en place pour garantir le respect de ces lieux et leur utilisation sous la responsabilité des présidents des différents clubs ou sections.

D. & P.

Hommage à Roger CHABAT

Début février, Roger Chabat, notre collègue et ami du Conseil Municipal nous quittait, à l'issue d'un combat inégal, perdu contre la maladie. Le 8 février nous l'avons accompagné une dernière fois, au côté de sa famille dans le désarroi.

Roger était entré il y a 15 ans au Conseil Municipal et d'abord avec Baptiste Lartigue, puis rapidement en totale autonomie, la responsabilité importante des travaux lui a été confiée. Il était aussi le représentant de la Commune au Syndicat Départemental d'Electrification. Il a également contribué, durant toute cette période, à la confection de « *La Vie de SOUES* », au sein de la Commission Information. Enfin, il était un élément capital de la Commission d'Appel d'Offres au sein de laquelle ses analyses étaient particulièrement précieuses et indispensables aux décisions.

Roger c'était aussi quelqu'un doté d'un « fort caractère » qu'il a su mettre au service de la collectivité. Dans le débat il était redoutable, car cultivé et informé. Quand l'intérêt de la Commune était en jeu, il était intransigeant. Nombre de prestataires s'en sont rendu compte. Intransigeant mais juste et très soucieux de voir les contrats respectés. Lui s'engageait pour l'intérêt commun :



Roger lors d'une
réunion en Mairie

en face il ne tolérait pas l'esquive, la mauvaise foi ou la triche.

C'était, comme on dit, un vaillant, un bosseur n'économisant ni son temps ni sa peine pour la collectivité, y compris lorsque sa santé a décliné. Jusqu'au bout il aura aimé SOUES, lui le natif de TARBES.

Redouté des Entreprises pour son intransigeance, car il plaçait l'intérêt général et donc de la Commune au-dessus de tout, Roger était aussi apprécié d'elles pour sa droiture. Il avait le souci permanent du

travail bien fait et achevé. Scrupuleux, perfectionniste, il exigeait des autres la même rigueur et le respect des engagements.

A côté de cela, Roger, au sein de notre assemblée, n'était jamais le dernier à tenir le rôle du boute en train. Il savait manier l'humour, féroce parfois, mais c'est aussi cela qui faisait son charme et son originalité.

En conclusion, car il en faut une, Roger aura été un élu qui aura compté dans le grand livre de la mémoire de SOUES. Un élu qui aura mouillé la chemise pour le bien commun et dont nous, élus, gardons un souvenir affectueux et ému au moment de lui rendre l'hommage qu'il a mérité.

Guy Poeydomenge

Ecole maternelle : rampe d'accès pour enfants à mobilité réduite



Commission Travaux : Travaux à l'école maternelle

L'équipe des agents municipaux a profité de l'été pour remettre en état les locaux des écoles du village et permettre une belle rentrée aux petits écoliers. Et il faut vraiment savoir tout faire lorsque l'on doit intervenir dans ces bâtiments ! De l'entretien classique comme la peinture, l'électricité, des espaces verts à la réparation des jouets, trottinettes ou petits vélos, ils ont tout révisé et remis en état pour que les enfants puissent s'amuser en toute sécurité pendant les récréations. Cette année, un espace jardin a été créé à l'école élémentaire et les instituteurs vont pouvoir intéresser les écoliers au

plaisir du jardinage, de la plantation jusqu'à la récolte de petits légumes ou de fleurs en utilisant cet espace à des fins pédagogiques. Une maison à insectes a été fabriquée par l'équipe et va, sans nul doute, déclencher la curiosité des enfants. À la maternelle, les agents ont créé une rampe permettant l'accès dans une classe pour les enfants à mobilité réduite. Un banc, installé sur une dalle bien propre, a été installé pour faciliter la surveillance dans la cour et autour des jeux. Bref, beaucoup de travail pour cette équipe compétente et dévouée.

D. & P.



Maison à insectes



L'équipe des Services techniques

➤ P.L.U. : Plan Local d'Urbanisme

RAPPEL SUR LES ÉTAPES D'ÉLABORATION DU PLU

Etape 1 : Diagnostic et Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)

Etape 2 : Projet de PLU : zonage, règlement, OAP

Etape 3 : Mise au point définitive : consultations des services de l'Etat, enquête publique, approbation.

Juin 2015 –
Mai 2016

Juin 2016 –
Février 2017

Mars 2017 –
Décembre 2017



PLU-PADD

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de Soues se poursuit : la municipalité a débattu de son PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) en Conseil Municipalle 11 Juillet 2016 et travaille activement sur la traduction réglementaire de ces grands objectifs au travers de plusieurs pièces :

1. Le règlement est un document opposable aux tiers et qui doit être cohérent avec le projet communal défini dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D.).

Il se compose :

- d'une **partie graphique, le « plan de zonage »** qui distingue les zones urbaines (U), les zones à urbaniser (AU), les zones agricoles (A) et les zones naturelles (N) et font apparaître des prescriptions particulières pour certains secteurs (éléments à préserver ou à mettre en valeur par exemple) ;
- d'une **partie écrite** qui fixe les règles applicables dans chacune des zones ; depuis le 1^{er} janvier 2016, le règlement écrit s'organise en 3 parties pour chaque type de zone : la première précise les usages du sol et la destination des constructions (*OU ET QUOI CONSTRUIRE ?*), la seconde décrit comment les constructions doivent s'insérer dans leur environnement (*COMMENT CONSTRUIRE ?*) et la dernière indique les modalités de raccordements aux réseaux et d'accès aux parcelles.

2. Les « Orientations d'Aménagement et de Programmation », notées O.A.P. sont élaborées dans le respect des orientations du P.A.D.D. ; elles définissent les grands principes d'organisation des secteurs qui seront ouverts à l'urbanisation et tout projet de construction ou d'aménagement dans les secteurs concernés doit être compatible avec les O.A.P.

3. Les annexes regroupent en particulier les servitudes d'utilité publique qui s'appliquent à Soues.

Ce travail réglementaire devrait être achevé à la fin du 1^{er} trimestre 2017. Outre les pièces décrites précédemment, le projet de P.L.U. comprendra :

- un rapport de présentation qui regroupe le diagnostic et l'état initial de l'environnement, et explique les choix communaux opérés tout au long de l'élaboration du P.L.U. ;
- le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) qui décrit et explique le projet communal.

Il sera alors présenté aux services de l'Etat et aux différents organismes associés à l'élaboration du P.L.U. puis au public au cours d'une réunion spécifique qui sera organisée à l'automne.

Le projet de P.L.U. sera alors ajusté et arrêté par le conseil municipal. Cette étape marquera le début de la phase finale administrative de l'élaboration du P.L.U. : le projet sera soumis à l'avis écrit des différentes administrations et services pendant 3 mois, avant d'être soumis à une enquête publique qui devrait se dérouler d'ici le troisième trimestre 2017.

Vous serez bien entendu avertis de l'organisation de la réunion publique par affiche, et du déroulement de l'enquête publique également par affiche mais aussi par annonce dans la presse.

Bien entendu, jusqu'à l'arrêt du projet, le cahier de concertation est toujours disponible en mairie pour exprimer vos demandes et vos remarques.

L'ARAC

(Association Républicaine des Anciens Combattants)



Le groupe avant le repas annuel

• 17 Novembre 2016

Assemblée générale : le bureau est reconduit. Prochaine Assemblée générale dans deux ans.

• 31 novembre 2016

Galettes des rois

• 18 mars 2016

Cérémonie « AFN » à Salles-Adour. Dépôt de gerbes ARAC, FNACA : 4 drapeaux

• 19 mars 2016

Cérémonie « AFN » : Dépôt de gerbe de l'ARAC. Appel des 106 camarades morts pour la France.

Séméac : Cérémonie et dépôt de gerbes de l'ARAC.

Soues : Dépôt de gerbes (Mairie - Séméac - ARAC)

Remise de la « Croix du Combattant volontaire » avec Monsieur BARETTE : Guerre 39-45 à KNOFF Henri.

• Dimanche 8 mai 2016

Dépôt coussin aux aviateurs. Dépôt de gerbes aux monuments aux morts SOSL - ARAC. 7 bouquets au cimetière avec dépôt de gerbes de la Mairie. Cérémonie au Bécut : dépôt de gerbe.

• Samedi 9 juillet

Cérémonie au Pic de DOULY (Nistos) : 2 drapeaux de l'ARAC avec Patrick, Emile et Roger.

• 14 juillet

Cérémonie à Soues : dépôt de gerbes.

• 27 août 2016

Cérémonie des 70 ans de la libération des Hautes-Pyrénées. Coussin aux aviateurs (Soues) Bécut dépôt de gerbes à la stèle des fusillés (3 drapeaux de l'ARAC).

• 28 août 2016

Cérémonie à Tarbes, 30 drapeaux.

• 11 novembre 2016

Cérémonie à 11h30, deux drapeaux, présence des enfants des écoles.

Auto Rétro

Nostalgie et convivialité animent notre Amicale autour de passionnés de mécanique mais aussi de découverte. Ainsi nos anciennes nous mènent aux quatre coins de notre région, du Gers au Périgord en passant par les Landes ou la Haute-Garonne toujours avec le même esprit : prendre du plaisir avec nos vieilles mécaniques et retrouver les sensations d'antan.

Une année riche en aventures se termine : après avoir fêté la galette des rois et la chandeleur nous avons pris la route de Bassoues puis Saint-Bertrand-de-Comminges. Le Périgord noir nous accueille le week-end de l'Ascension sur la route des cités médiévales de Monpazier à Domme à la découverte d'un patrimoine architectural et paradis des gourmands. En juin le traditionnel bidon de 2 litres récompense les voitures les plus économiques, suivi en juillet de la visite des carrières à Payolle. La journée des menteurs marque la fin août, un moment de délire suivi d'un déjeuner gastronomique en gabarre et visite du vieux Nérac.

Temps fort de notre association, notre rassemblement de voitures anciennes s'est déroulé le 25 septembre, près de 130 voitures de collection envahissent le parking du lac, le vide grenier complète cette manifestation, tandis que les caprices de la météo écourtent le tour de chant de Clara Sanchez. Succès malgré tout grâce à une forte mobilisation de tous les adhérents et le soutien de la municipalité que nous tenons à remercier vivement.

Les vendanges clôturent les sorties de cette année dans la bonne humeur et convivialité, puis l'A.G. donnera le ton pour l'année à venir.

Le programme 2017 conservera à ne pas en douter le même esprit alternant, balades et périples, découvertes culturelles et soirée festives. Le meilleur accueil sera réservé à tous ceux qui souhaitent nous rejoindre. Pour tout renseignement : atar65@orange.fr ou 0670261662.

N'oubliez pas de visiter notre site : <http://atar65.canalblog.com>

AGENDA 2017 :

- 8 janvier : galette des rois
- 4 février : chandeleur
- 19 mars : dégomme Bosost
- 29/30 avril : week-end montagne
- 21 mai : traditionnel bidon de litres
- 24 juin : on roule à Nogaro
- 2 juillet : rallye surprise
- 24 septembre : 16^{ème} Rétromobile (Soues)
Rassemblement véhicules anciens
Vide grenier
Animation et spectacle
- 8 Octobre : vendanges
- 28 novembre : assemblée générale



« Pérégrinations », la rencontre humanitaire



Certes, l'association souessoise n'est pas une inconnue, dans la ville et le département, mais c'est loin des Pyrénées qu'elle trouve son champ d'application. Encore que...

Créée en novembre 2007 par Marie Moulié Pérégrinations est toujours investie sur le terrain humanitaire. Après des actions en Bolivie et en Equateur, auprès des enfants des rues et des familles nécessiteuses, elle a définitivement opté pour le Guatemala.

La communauté de planteurs de café « *La Florida* » reçoit, chaque année, en janvier et février, la visite de membres de Pérégrinations, emmenés là par la présidente au grand cœur toujours aussi active.

Les planteurs ont obtenu leur terrain de haute lutte, après que les colons l'aient abandonné et qu'il eut été vendu par l'Etat. Finalement, à l'occasion d'un changement de gouvernement, la quarantaine de familles est devenue propriétaire des parcelles.

Pérégrinations conduit... des actions, concrètes, sur place, financées par un travail inlassable en

Bigorre. Aux rythmes de 5 ou 6 par an, l'association organise des soirées à but lucratif : théâtre, danse, concerts, lecture... Les fonds récoltés, et c'est là que Pérégrinations est différente, ne sont pas envoyés au Guatemala comme chèque en blanc. Les adhérents les emportent sur place et les investissent directement dans les projets élaborés avec les habitants de la communauté. Ces dernières années, l'association souessoise, avec les bras des locaux, a refait les aires de séchage du café (cultivé exclusivement en bio), reconstruit les « *casitas* » servant à abriter les grains pendant la nuit, procédé à l'adduction d'eau potable (un lavoir par famille), doté chaque maisonnette d'une cuisinière économe en bois, procédé à la réhabilitation du seul véhicule du lieu pour transporter le café, s'est impliquée dans l'équipement de l'école... En 2015, l'école de Soues a entretenu une correspondance celle de la Florida. Le grand chantier, c'est l'électrification, qui doit intervenir ce prochain mois de janvier. Pour des familles depuis toujours sans lumière, la pose de panneaux solaires individuels constituera une sortie heureuse des ténèbres. L'équipement s'effectuera en deux années successives. Raison de plus pour participer aux animations. La dernière, offerte par l'association musicale Yamaha a remporté un beau succès à St Martin, le 26 novembre.

Association « Pérégrinations »

21 rue Emile Diverchy 65430 Soues

Dessine-moi un mouton

Une journée « portes ouvertes » a été organisée le 2 octobre 2016 à l'Atelier de Peinture « DESSINE-MOI UN MOUTON ».

L'événement avait pour objet de faire découvrir les différents ateliers, et d'amener de nouveaux talents à nous rejoindre.

La météo n'a pas été favorable ce jour-là. Néanmoins un certain nombre de visiteurs sont venus apprécier la « mini » expo des artistes

de l'atelier, un café gourmand leur a été offert.

La journée a été tout de même très conviviale et la bonne humeur était au rendez-vous.

Merci à tous les participants et à l'année prochaine sous le soleil pour une nouvelle journée, en attendant rendez-vous les 12, 13, & 14 mai 2017 pour venir voir notre exposition salle 4 de la Mairie de SOUES

En cette fin d'année l'association présente ses vœux à la municipalité.



**La présidente,
Nicole Lascombes**

PEGASE

Une nouvelle association sportive a vu le jour à Soues début mai : « PEGASE COMPETITION ».

Elle comprend une dizaine de cavalières et un cavalier qui s'entraînent dans une écurie à ODOS « **LA RIOUAT** » pour les CSO (concours de sauts d'obstacles). Parmi ces cavalières deux Souessoises LENA et DINA.

Nous préparons le championnat de France à Lamotte-Beuvron pour juillet 2017 pour obtenir les points nécessaires pour la qualification.

Si des jeunes veulent découvrir ce sport équestre téléphoner à **Charlotte Vignes** au : 06 27 08 80 31



Dans la zone du SBBHB



La fin d'année arrive, les fêtes de Noël et du réveillon sont à nos portes !

Le début d'année 2017 va être fantastique pour tous les amateurs de Handball !

Le championnat du Monde de Handball se déroule en France du 11 au 29 janvier. Les Experts remettent en jeu leur titre remporté au Qatar en 2015 ! Pour promouvoir cet événement le comité d'organisation France 2017 organise des manifestations à travers tout le territoire !

Le Soues Barbazan Bigorre Handball a participé à ces actions. Donc le 26 novembre 2016 « la caravane du Hand » outil de promotion de France 2017 s'est posé à **SOUES** à la salle Jean Baptiste Lartigue. Petits et grands ont pu venir jouer aux Experts !

Les bénévoles du club ont répondu présents, sans eux, le monde associatif de notre pays ne fonctionne pas, même le championnat du Monde de Handball a besoin d'eux.

C'est pour cela que des bénévoles du Soues Barbazan Bigorre Handball se sont lancés dans l'aventure, ils ont été sélectionnés avec 1800 autres bénévoles et ils font partie de cette compétition. **MICHEL ET PIERRE**, éducateurs et dirigeants au club, seront avec 175 bénévoles à Montpellier. Ils représenteront notre club, les communes de Soues et Barbazan et notre département lors de ce 25^{ème}

championnat du Monde. Ils ont même eu la chance d'être sélectionnés dans le groupe compétition, ils seront donc au plus près de l'action !

Le club prépare le vide grenier et le marché de nuit, ces journées vont nous permettre, avec également l'aide des 2 communes, de boucler notre budget. Les 2 titres de la saison dernière, les 18 garçons champions honneur Midi-Pyrénées et les séniors filles qui ont remporté le titre Territorial, ont suscité des vocations. Des babyhand aux Loisirs, c'est 190 licenciés qui foulent les gymnases aux couleurs du SBBHB depuis la rentrée de septembre, soit 12 équipes, 30 éducateurs et dirigeants.

La fin de saison va être, nous l'espérons tous, mouvementée en espérant que d'autres trophées viendront garnir la vitrine du club.

Pour finir, le comité directeur et tous les licenciés du SBBHB tiennent à remercier la municipalité de Soues, qui nous soutient depuis maintenant 36 ans. Merci pour votre aide et pour l'outil de travail que vous avez pu nous fournir. Dans le comité départemental de Handball peu de clubs ont à leur disposition un siège (ancienne caserne des pompiers), et un local de réception en cours de réaménagement (Dans la cave derrière le gymnase). Merci pour tout !

La nouveauté du SBBHB pour cette saison c'est aussi l'arrivée de Lucas Navas, qui a pris un poste de service civique au sein de notre structure pour une durée de 8 mois. Vous pouvez le trouver au siège ou dans les écoles de Soues et Barbazan ou il aide les personnels scolaires à faire découvrir notre sport à vos enfants.

Bonnes fêtes de fin d'année et surtout n'hésitez pas à pousser les portes de nos gymnases, vous serez toujours les bienvenus !

Le comité directeur du SBBHB

Notre site internet :
<http://souesbarbazanbhb.clubeo.com/>
 le Président Monsieur Michel Mairal



Saison 2015-2016, que du bonheur !!

Petits bateaux

C'est sous un beau soleil, dans le cadre verdoyant du lac de Soues que les passionnés de bateaux modélisme se sont retrouvés le dimanche 11 septembre pour faire naviguer les modèles créés par les membres des clubs de Soues, de Montrejeau et de Pau. Plus de 25 bateaux ont ainsi vogué sur les eaux de lac pour le plus grand plaisir du nombreux public impressionné par le spectacle. Du chalutier à l'off shore, du bateau à vapeur au moteur électrique ou thermique, du bateau à voile au bateau de guerre, il y en avait pour tous les goûts. Même la réplique du Normandie restaurée par William FABIEN s'est fièrement élancée sur les eaux. Ce bateau appartenait au grand-père de son épouse, et n'ayant pu se résoudre à s'en débarrasser, il a décidé de le restaurer et de lui donner une seconde jeunesse. Prochainement, ce sera le France qu'il remettra en état. Quand au doyen du club, Claude LEONARD, il a présenté deux joyaux, la chaloupe ISIS et la jonque YU KONG, ce sont les plus anciens bateaux de l'association. Toute l'équipe du président Eric SABATHIE a parfaitement animé cette journée au bord du lac

et a su transmettre la passion qui l'anime. Comme l'a expliqué Stéphane JOUVE, chaque bateau a une histoire, une raison particulière d'avoir été conçu et construit et en s'adonnant au modélisme, on apprend aussi beaucoup sur le passé. Si vous avez envie de rejoindre cette association, que vous ayez de 7 à 77 ans, c'est possible, il suffit de contacter son président au 06.24.92.30.69.

D. & P.



Les modélistes

Le Scrabble



Notre association, le SCRABBLE Club de Bigorre dont le siège est à la mairie de SOUES est forte de 25 membres. Deux fois par semaine, à 14 heures, les mardi et vendredi nous nous réunissons à la salle du terrain de foot des Cigognes.

Nous y organisons des parties de scrabble dites DUPLICATE. Cette formule très différente du jeu classique amène tous les joueurs à disposer du même tirage. Les jolis mots, l'utilisation de la grille, bien placer ses « caramels » à lettre chère, voilà l'enjeu d'une belle partie.

La convivialité, l'ambiance, un peu d'assiduité permettent de rapides progrès afin de se rapprocher du graal... LE TOP.



Côté motivation, les parties officielles de la FFSC nous offrent la possibilité d'affronter l'ensemble des scrabbleurs du pays.

Vous qui jouez en famille, qui aimez notre langue, prenez contact, amenez votre jeu et venez faire un essai. Notre aide et notre amitié vous sont acquies. Merci et pourquoi pas à bientôt !

La présidente, Michèle SEMENTERY

YOGA

Le cours de Yoga pour sa deuxième année à Soues à l'Espace Jean-Jaurès, a accueilli de nouvelles venues !

Un rendez-vous quotidien avec de bonnes vibrations dans la bienveillance et la joie, qui accroît notre énergie vitale, assouplit notre corps, tranquillise notre mental, apaise notre cœur et éveille au fil des séances la conscience de notre Unité !

Niveau débutants : le mercredi de 19h00 à 20h30 à l'Espace Jean- Jaurès à Soues

Contact :
Marie Martinet :
06 64 65 34 54





KSP CLUB DE SOUES, section du Soues Omnisports et Loisirs

Le Karaté do signifie littéralement « *Voie de la Main vide* ». Le terme actuel de karaté a été modifié par le fondateur du karaté moderne, le maître Gichin Funakoshi. Vide en japonais peut signifier deux choses. La première est celle de « vide » au sens où il n'y a rien. Avec cette définition le karaté est une technique de combat à main nue, par opposition aux techniques de combat où l'on porte une arme. Toutefois une autre définition de « vide » existe en japonais. Il s'agit du sens bouddhique du terme, c'est-à-dire, la vacuité, le vide créateur dans lequel on est connecté à tout et à partir duquel tout peut prendre forme. C'est avec l'idéogramme correspondant à cette seconde signification qu'est écrit le mot karaté en japonais. Le karaté-do, c'est donc la voie par laquelle on est en harmonie avec l'univers (la vacuité bouddhiste), cette harmonie nous permettant d'exercer nos actions de façon juste et adaptée (la main).

Le mot karaté ne désigne pas spécifiquement une technique de combat mais un état d'esprit et d'action. Il constitue un chemin de transformation du corps et de l'esprit pour aller vers la paix.

Le KARATE, une pratique pour tous.

Adapté à toutes et à tous, le karaté offre aux pratiquants la possibilité de s'épanouir physiquement mais aussi d'adhérer à cette "école de vie" chère aux arts martiaux.

Les enfants y trouveront une pratique éducative et ludique qui leur permettra de canaliser leur énergie et de construire leur confiance en eux.

Le karaté-do répond, aussi, à la demande spécifique de pratique de défense personnelle souvent recherchée par les pratiquants.

Que vos aspirations aillent vers une pratique compétitive, traditionnelle, de loisirs ou vers une recherche plus philosophique, vous trouverez les réponses à vos attentes dans la pratique de cette discipline martiale.

Après une année creuse, une nouvelle équipe anime la section « *Karaté Sporting-Club de Soues* » du S.O.S.L, vous pouvez la rejoindre. Les cours ont lieu le mercredi de 18h30 à 20h au dojo et le vendredi de 19h à 20h -20h30, salle ancienne école Jean-Jaurès. Renseignements : 06 88 78 54 79 ou à la mairie.

空手道

Retour sur les tatamis pour l'Aïkido Soues !

Les cours ont repris depuis mardi 6 septembre pour la section Aïkido du SOSL. Chaque mardi et vendredi, Didier Martinez et David Buil, tous deux 1er dan, encadrent les enfants, filles et garçons, à partir de 7 ans, ainsi que les débutants désireux de s'initier. En complément, Philippe Bayet, 5e dan, assure les cours des deux premiers mardis du mois et un vendredi par mois c'est Maritchu Esoain, 3e dan, qui vient compléter l'équipe encadrante.

Les cours ont lieu au dojo, rue du 8-Mai à Soues, de 19 heures à 20 heures, les mardi et vendredi pour les enfants de 7 à 14 ans. Les cours adultes se déroulent quant à eux les mardi et vendredi, de 20 h 15 à 21 h 45.

Accessible à tous sans distinction d'âge ou de sexe, l'aïkido est un art martial, non violent et sans compétition. Il apprend à avoir la meilleure réaction possible dans les situations d'agressions et développe la confiance en soi, les facultés de concentration et de maîtrise de soi. Le club vous attend donc pour deux séances d'essai proposées par la section pour faire découvrir l'Aïkido.

Les tarifs sont de 90 € pour les enfants nés après le 1/09/2003 et 105 € pour les adultes et adolescents.

Au dojo de Soues : cours enfants (7-14 ans) le mardi et vendredi de 19h à 20h - cours adultes le mardi et vendredi de 20h15 à 21h45 - Rue du 8 mai 65430 SOUES

Contacts :

president@aikido-soues-65.fr,
Didier Martinez : 06.01.80.36.10
Eric Becco : 06.03.47.00.19

MAGIC FORM' à Soues

Venez danser, vous remuer, sculpter votre corps ou encore vous détendre avec l'association Magic Form' à Soues.

Des cours collectifs de zumba, pilates et aérodance vous sont proposés tout au long de l'année, les petits et les grands pourront parfaire leur santé et profiter de ces séances fitness de 45mn pour le bien-être du corps et de l'esprit.

La zumba c'est quoi ?

C'est la danse latine incontournable des salles de sport et des clubs de fitness pour sculpter sa silhouette en s'amusant. Les chorégraphies de zumba sont inspirées de la salsa, la samba, le merengue ou encore le reggaeton. Outre le bénéfice pour la silhouette, elle permet également de s'amuser puisque les chorégraphies faciles et accessibles à tous se déroulent toujours dans la bonne humeur.

Le pilates c'est quoi ? Le pilates, c'est la petite gym douce qui monte !

En quelques décennies, cette méthode a séduit de nombreuses stars et quelques millions de pratiquants. Elle vise à muscler le corps, mais autrement. Equilibre et maintien sont les maîtres mots de ce sport qui repose beaucoup sur la respiration et les bonnes postures du corps.

L'aérodance c'est quoi ? Cette discipline sportive et fun permet de se défouler sur des musiques

actuelles, avec des chorégraphies simples et accessibles à toutes et tous.



Et pour les enfants ?

La Zumbatomic est une explosion de musique, de danse et d'énergie pour les enfants de 8 à 12 ans.

La Zumbatomic est un cours de zumba avec des danses, des jeux, mêlé à diverses musiques du monde dont la salsa, le merengue, le reggaeton, le hip-hop et les musiques actuelles pour permettre un maximum de plaisir pour les enfants avec des chorégraphies spécialement étudiés pour eux.

Venez nous retrouver à Soues :

- Les mardis soir à 18h00 pour la « Zumbakids » (à partir de 4 ans) à 18h45 pour la « Zumbatomic » (à partir de 8 ans).
- Les mercredis à 19h45 pour la zumba
- Les jeudis soir à 18h15 pour l'aérodance
- Les samedis à 10h30 pour la zumba et 11h15 le pilates

Renseignements :

Magic form'
05.62.38.00.48
06.14.97.57.19



La section GYM

La dynamique section gym du village a repris le chemin des cours, pour le plus grand plaisir de tous ses membres. Les cours sont adaptés et ouverts à tous, jeunes, moins jeunes et seniors, chacun y trouve ce qui lui convient le mieux. Et en complément de la remise en forme, la bonne humeur et la convivialité sont au rendez-vous à chaque séance.

Pour les adultes femmes, ce sera les lundis et jeudis, de 20 heures à 21 heures.

Pour les seniors, qui préfèrent souvent faire la gym le matin, ce sera les lundis, de 9h30 à 10h30, et vendredis, de 9h à 10h.

Les professeurs, Karine, Laurence et Marie, font travailler la tête et les jambes avec des enchainements rythmés et dynamiques, step, abdo-fessiers, renforcement musculaire... et tout ceci de façon ludique et joyeuse.



Pour tous renseignements :

Contactez Jeanine,
au 06.84.97.19.59.



Tony



BI-CROSS

Notre section connaît depuis plusieurs années un essor qui nous rend heureux, mais nous étions limités pour répondre à toutes les demandes. Nous étions obligés de partager la piste les mercredis après-midi entre les pilotes débutants et les expérimentés. Un problème de sécurité était présent à chaque instant en raison de la différence de comportement entre un débutant et un expert. Seul le samedi consacré à la section « compétition » présentait les vrais critères d'un entraînement.

La piste éclairée par les nouvelles installations faites par la municipalité nous aura permis de mettre en place depuis la rentrée, la composition de deux groupes. Une section « débutants - loisirs » et une section « compétition ».

La section « débutants - loisirs » s'entraîne tous les mercredis de 14 à 16h et la section « compétition » prend le relais de 16 à 18h, ceci étant rendu

Le groupe des licenciés - 21 septembre 2016



possible en période hivernale grâce à l'apport de l'éclairage.

Un autre entraînement pour la section « compétition » se déroule le vendredi soir de 18 à 20h, et le samedi après-midi de 14 à 16h la section « débutants-loisirs » s'entraîne de nouveau.

L'éclairage public aura pour effet de proposer aux adhérents du « Soues Bmx » une qualité d'entraînements supérieure en termes de ciblage de la performance. Ainsi que la possibilité d'avoir un entraînement de nuit.

Je tiens donc à remercier la municipalité pour son soutien et son écoute sur cette longue période de 33 ans, qui a permis de mettre en place cette structure digne de ce nom.

Monsieur Soucaze,

Président de la section « bi-cross » du SOSL
(Soues Omni-Sports Loisirs)

Cross de Soues ce Samedi 19 Novembre 2016



Ce samedi 19/11 le Soues Omnisports section athlétisme a organisé son cross annuel sur le site du Lac de Soues qui était également le support des Championnats Départementaux de cross courts concernant les catégories Espoirs, Séniors et Vétérans.

De bonnes conditions atmosphériques et un parcours très agréable ont offert aux athlètes et spectateurs présents un après midi sportif avenant et propice aux courses nature.

Toutes les catégories étaient présentes des Eveil Athlétiques (2008 et après) aux vétérans.

538 athlètes de 19 clubs différents (2 clubs hors départements : AUCH et OLORON) et 53 non licenciés se sont élancés autour du lac de Soues répartis sur les 8 courses du programme.

Le plus gros des troupes était constitué par les jeunes pousses : (339) des catégories Eveil Athlétiques, Poussins et Benjamins.

29 athlètes de notre section athlétisme se sont présentés au départ des différentes catégories dont 11 petites pousses (EA/Po). Tous se sont honorablement comportés et en particulier **Paul CENAC-MORTHE** 3^{ème} en Minimes, **Vincent PETCOT-GARDIA** 6^{ème} en Cadet, les 7^{ème} place de **Clara LACAZE** en cadette et **Emilie NIQUET** en Junior et la 8^{ème} place de **Maxime BARRAU** en Minimes.

La section athlétisme remercie la Mairie de Soues pour son aide logistique qui nous permet chaque année d'organiser notre cross country.

Les Gambettes Souessoises

Les Gambettes souessoises s'entraînent en semaine soit le matin, soit l'après-midi ou le soir en fonction des emplois du temps des adhérents. Voici les horaires proposés par l'association :

- le lundi et mercredi départ 9h derrière la mairie de Soues, rue Honoré-Laporte
- le lundi et mercredi soir départ 18h30 de la salle polyvalente Jean-Baptiste-Lartigue face au lac de Soues
- le mardi et jeudi départ 14h30 de la salle polyvalente Jean-Baptiste-Lartigue

L'association comptait 60 adhérents l'an passé. Pour la saison 2016-2017, les inscriptions sont en cours. Durant les vacances scolaires, il n'y a pas d'interruption, les entraînements ont lieu.

Les adhérents participent durant la saison à des marches chronométrées, des randos, des marches caritatives. De bons moments festifs sont aussi au rendez-vous avec par exemple pour l'année qui vient de s'écouler une sortie au « pacte des loups » dans les Baronnies suivie d'un repas pris en table d'hôtes, un week-end complet au Pays Basque pour une marche le long du littoral (PASSAIA-SAN SEBASTIEN), un repas au restaurant offert par le club à tous les adhérents en mars...



Depuis maintenant 7 ans, les Gambettes souessoises organisent le premier dimanche de septembre «la Gambettoise». C'est une animation qui propose une rando, une marche chronométrée ainsi qu'une course. Cette manifestation prend chaque année un peu plus d'ampleur et elle a réuni en 2016, **234 participants**.

Les adhérents, aidés par les nombreux bénévoles d'autres associations souessoises, se mobilisent pour accueillir au mieux les participants.

Des ravitaillements le long du parcours, un buffet à l'arrivée et de nombreux lots viennent récompenser les concurrents.

Si vous souhaitez plus de renseignements, vous pouvez aller consulter le site <http://gambettes-souessoise.e-monsite.com> ou tél au 06.40.23.15.05 gambettes.souessoises@gmail.com

Roller Artistique des Hautes-Pyrénées

Une saison sportive 2015/2016 bien remplie avec une chaleureuse fête de Noël à Soues, l'organisation d'une compétition en avril (Trophée des Pyrénées) qui a rassemblé plus de 100 patineurs à la salle polyvalente et en clôture au mois de juin un gala au Palais des Sports de Lourdes qui a conquis les 500 spectateurs présents.

Les résultats sportifs ont été plus qu'encourageants avec en particulier un titre de champion de France pour Jérémy CAZENAVE, patineur formé au club.

Cette page est désormais tournée et c'est une nouvelle saison qui a débuté avec un effectif de plus de 75 licenciés. Pour la première fois depuis sa création en 1996 le club a dû refuser des inscriptions. Les entraînements se succèdent depuis septembre pour préparer les nouvelles échéances sportives :

Les compétitions régionales et nationales avec de nombreux déplacements, Toulouse, Villeneuve-en-Minervois, Gujan-Mestras ... et même Lille.

Et pour ce qui concerne les manifestations locales :
- La traditionnelle fête de Noël qui aura lieu le dimanche 18 décembre 2016 à la salle polyvalente de Soues et dont la partie spectacle de 14h00 à

16h00 est ouverte au public.

- Le trophée des Pyrénées à Soues dont la date reste à fixer qui accueillera des patineurs des niveaux départementaux, régionaux et nationaux.

- Et enfin en juin, un gala musical et costumé dont le succès ne devrait pas se démentir

Contact et renseignements sur ces manifestations et cette discipline sportive, cousine du patinage à glace, qui se pratique à partir de 4 à 5 ans sur des patins à roulettes en groupe comme en individuel, au 06 74 85 29 90 ou par mail : rahp065@gmail.com





SOUES CIGOGNES FOOTBALL

Toujours avec la même équipe et la même envie, le Soues Cigognes Football continue d'avancer.

La présence de nos partenaires et de la municipalité de Soues, nous aide grandement dans les projets que nous souhaitons mettre en place.

Cette année nous souhaitons mettre un point d'honneur à consolider les fondamentaux de l'école de foot.

Pour réussir cette étape nous voulions nous assurer que la quantité d'effectif soit au rendez-vous.

C'est chose faite grâce et avec les effets « Euro 2016 » nous sommes passés de 191 à 275 licenciés au total.

Soit près de 44 % d'augmentation.

Les sections allant de U7 à U11, plus nombreuses que les années précédentes, comptabilisent une quarantaine d'enfants.

Pour les autres catégories là aussi elles sont en augmentation, Les U13 sont 15, les U15 sont 24, les U17 sont 22 et le U19 sont 28.

Globalisé s avec les seniors garçons, dont l'effectif est stable 57 licenciés, nous pouvons rajouter la nouvelle catégorie féminine qui se porte à merveille, avec un effectif de 30 licenciées.

Aujourd'hui nous sommes fiers de dire que toutes les catégories au Soues cigognes football sont représentées.



A tout ça nous rajouterons le nouvel outil de travail et pas des moindres :



« Les nouveaux vestiaires du site du lac », inaugurés mi-octobre.

Tant attendus, ils sont là, nous remercions encore la mairie de Soues pour ce nouveau bâtiment fonctionnel et pratique, nous permettant d'assurer en toute sérénité la nouvelle saison 2016/2017 et celles à venir.

Section Vétérans :



Une nouvelle saison débute fort chez les anciens foteux des Cigognes.

Le retour de «jeunes anciens» du club fait plaisir et renforce une génération qui s'essoufflait.

Une équipe toujours impliquée dans la vie du club.

Les rencontres ont lieu le vendredi soir avec des après match conviviaux et partagés avec nos adversaires d'un soir !

Une date à retenir le Tournoi annuel Foot salle (à Soues salle polyvalente) le vendredi 24 Février 2017 en présence d'une dizaine d'équipes !!

La fin d'année approchant l'ensemble du Soues cigognes football souhaite les meilleurs vœux sportifs à tous ses licenciés.

Meilleurs vœux de santé et réussite, aux habitants et à la maire de Soues.



L'équipe de Foot Féminines

Atelier Théâtre Récré – Activités Soues



Cette année encore la joyeuse bande de jeunes comédiens accompagnée par leurs animateurs Consuelo Dubois qui supervise et anime avec entrain tous les groupes, Joséphine Puges animatrice très investie, Alexandre Darkos, ancien élève de notre atelier théâtre de Soues qui est revenu mettre à profit auprès de nos jeunes sa formation d'acteur de deux années au sein du célèbre « Cours Florent » de Paris, a donc, pour le plaisir de tous, préparé leurs spectacles et a fait retentir les trois coups sur plusieurs scènes de notre agglomération (MDA de Tarbes, ECLA d'Aureilhan, Festival Carapate avec ses trois jours de programmations,...) !!!



Nos jeunes comédiens en herbe ont même investi le préau de l'ancienne école Jean-Jaurès pour le transformer, l'espace d'une soirée, en scène théâtrale. Ce fut un spectacle de grande qualité que nous présentèrent les comédiens de « 12 hommes en colère » ! Quelle performance ! Ils ont réussi, une fois de plus, à communiquer leur passion du théâtre à un public chaleureux venu nombreux les applaudir. La fin de ce spectacle fut chargée en émotion puisque certains de nos comédiens, partant vers d'autres horizons avec leur bac en poche, ne purent s'empêcher d'exprimer leur émotion et partagèrent avec le public présent tous les bienfaits que le théâtre avait pu leur apporter durant leur adolescence et enfance pour certains... et à notre tour nous souhaitons aussi leur dire à quel point ils ont compté au sein de notre atelier. Il faut dire que le théâtre, c'est une grande famille... La preuve puisqu'à la fin de ce même spectacle les « anciens » de Récré-Activités, fidèles et présents dans le public, sont montés sur scène afin de partager ce joli moment... Le théâtre à Soues c'est une grande famille qu'on ne quitte vraiment jamais pour de bon... Nous avons

eu le plaisir depuis plusieurs années de revoir nos anciens comédiens passer de l'autre côté de la scène pour, à leur tour, venir enseigner le théâtre à nos acteurs en herbe du moment. Ce fut le cas de Mathieu Sempastous, Claire Touyarot, Hugo Algarra, Alexandre Darkos et cette année la grande famille du théâtre s'agrandit encore en accueillant une des figures de l'atelier (elle fit partie des tous premiers élèves inscrits lors de la création de l'association...) Aurélie Monnereau qui prend la direction d'un groupe !

Un grand merci à tous, comédiens, familles, parents, public mais surtout à notre municipalité qui nous soutient depuis le début de cette grande aventure et qui permet de démocratiser un accès à la culture pour tous ! La preuve en est puisque nous invitons, chaque année, les écoles de la commune à venir partager nos spectacles pendant le temps scolaire ! C'est un temps fort d'échanges et les jeunes écoliers saluent toujours avec beaucoup de plaisir et de spontanéité le travail de leurs camarades comédiens sur scène ! Et c'est toujours avec plaisir et envie de découvrir cette activité théâtre que les écoliers s'inscrivent aux TAP (Temps d'Activités Périscolaires) et s'initient aux prémices du jeu d'acteur puisque notre animatrice Consuelo intervient sur ces moments-là aussi. Un merci tout particulier aux employés communaux pour leur aide technique et Philippe Ferreira qui a su transformer le préau en une véritable salle de spectacle, chapeau l'artiste !

Tous les membres et les comédiens de Récré-activités en profitent pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année et vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2017 mais aussi... :

- Des sourires, pour chasser la tristesse
- De l'audace, pour que les choses ne restent jamais en place
- De la confiance, pour faire disparaître les doutes
- Des gourmandises, pour croquer la vie
- Du réconfort, pour adoucir les jours difficiles
- De la générosité, pour le plaisir de partager
- Des arcs-en-ciel, pour colorer les idées noires !!!
- Et des soirées théâtre à ne plus en finir pour vous divertir !

Bonne année 2017 à tous !

A bientôt pour la suite des aventures !

**Renseignements
auprès de Consuelo
au 06.43.42.06.44**



Comité des fêtes

Petit retour sur l'année 2016 qui vient de s'écouler. Une année riche en émotion avec beaucoup de satisfaction pour la plupart des manifestations que le comité des fêtes a eu le plaisir de proposer aux habitants de notre belle commune. En témoignent les succès rencontrés par le réveillon (décembre) avec de plus en plus de participants et la course HTAP (janvier) en soutien à l'association pour les malades souffrant d'hypertension artérielle pulmonaire (tous les bénéfices ont été reversés à l'association HTAP France pour la recherche médicale). Le Loto (mars), le Vide-grenier (mai), le « 14 Juillet », ont su ravir tous les fidèles une fois encore.

Il y a eu une grande désillusion avec la Fête qui n'a pas connu le succès escompté malgré une belle programmation. La faute à la météo, à l'Euro de foot, mais surtout à la Municipalité de TARBES qui avait programmé ses fêtes en même temps que les nôtres sans nous en avertir... ! Heureusement la foule enthousiaste, présente pour le concert exceptionnel de SANGRIA GRATUITE et GREG au mois d'octobre, est venue au bon moment pour redynamiser le moral des troupes du comité des fêtes !

A vos agendas pour l'année 2017 :

Le samedi 31 décembre 2016 : Réveillon dansant de la Saint Sylvestre. Le repas débutera par un spectacle variétés Music-hall assuré par la troupe TENDANCES et sera suivi par une soirée dansante animée par le podium X-TREME (Nombre de places limitées). Les repas seront obligatoirement payés à l'inscription. Nous demandons aux participants d'être présents impérativement pour le début du repas à 21h. La salle sera ouverte à partir de 20h. La salle sera chauffée, le vestiaire gratuit et le parking surveillé.



Renseignements au : 06.12.33.09.97

Remerciements à Monsieur le Maire Roger LESCOUTE et au Conseil Municipal pour l'aide et le soutien qu'ils nous apportent tout au long de l'année. Un grand MERCI aux partenaires et aux sponsors qui soutiennent financièrement ou matériellement toutes nos manifestations. Merci à Danièle et Patrick CORONADO toujours présents pour nous donner un petit coup de pouce dans la presse avec leurs articles et leurs photos. Le Président Philippe LOPES et l'ensemble du comité des fêtes de SOUES vous présentent, avec un peu d'avance, leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année, ainsi qu'à vos proches. Que celle-ci vous apporte bonheur, santé, joie familiale et réussite professionnelle. Nous souhaitons que notre association vous apporte toute satisfaction durant l'année 2017.

« On le sait, nous ne sommes rien les uns sans les autres. C'est pourquoi le Comité des fêtes évolue et grandit pour vous et avec vous. »

Pour tous renseignements :
cdfsoues@laposte.net
www.soues.com

Dimanche 29 janvier 2017 :
Course HTAP

Samedi 11 mars 2017 : LOTO

Dimanche 14 mai 2017 :
VIDE GRENIERS

**Vendredi 16, Samedi 17 et
Dimanche 18 juin 2017 :**

FÊTE (Le comité des fêtes se voit dans l'obligation d'avancer la date de la fête pour ne pas se retrouver en face des fêtes de TARBES comme en 2016. En effet, la municipalité de TARBES modifie chaque année ses dates unilatéralement sans se soucier des communes voisines et de l'impact que cela peut avoir !)

Dimanche 25 juin 2017 :
COURSE « LA SOUESSOISE »

Vendredi 14 juillet 2017 :
FÊTE NATIONALE
avec feu d'artifice

Samedi 14 octobre 2017 :
Soirée dansante à définir

Samedi 11 novembre 2017 :
CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE
(dépôt de gerbe)

Début décembre 2017 :
TELETHON

11 novembre 2016



Les musiciens



Les enfants de l'Ecole Michel Barrouquère-Theil

Beaucoup de monde au monument aux morts en ce 11 novembre 2016, jour de la commémoration de l'armistice de la guerre de 14/18. C'est Robert Lay, président de l'ARAC locale qui a officié comme maître de cérémonie en commençant par la lecture de la lettre de l'UFAC rappelant les 1 400 000 morts et les 74 000 invalides, jeunes pour la plupart de cette Grand Guerre. Après la sonnerie aux morts et la minute de silence, le nom de chacun des souessois tombé à l'occasion des différentes guerres fut égrené avec ma mention «*mort pour la France*». Puis, les musiciens de la boîte à musique

ont entonné les différents hymnes avec beaucoup de talent. La parole sera ensuite donnée aux enfants des classes de CM1 et CM2 de l'école Michel Barrouquère-Theil sous la direction de Mme Duhaupas. Ils liront à tour de rôle avec émotion et application «*le temps de vivre*» de Boris Vian, «*Liberté*» de Paul Eluard, le «*dormeur du val*» d'Arthur Rimbaud et «*l'enfant mort*» d'Andrée Chedid. La cérémonie se termina autour du verre de l'amitié offert par la municipalité.

D. & P.

Fondation Cénac



Le groupe de Dessine-moi un mouton avec M. BRIANTI



CINQUIEME ET DERNIERE BIENNALE

Madame Annie Cénac aidée par Madame Dany Dubarry ont mis en place cette dernière biennale dont le but est de présenter des œuvres artistiques diverses.

Une exposition aérée, qui laisse le regard glisser sur les tableaux et sculptures installées. Nos regards sont attirés : par les « bleus » d'**ALAIN-JACQUES**

LEVRIER MUSSAT, les sculptures de **JEAN-MARC LUCE**, les corps en mouvement de **RACHEL VUILLECARD-ARCE**, les peintures sur feuilles de papier de **FRANÇOISE JUNQUET**, la transparence et la beauté des verres de **DOMINIQUE NYFFENEGGER**, les photographies de **GUILLAUME SAINT-MICHEL**, le travail de six élèves de **L'ESA**. Tout cela encadré par des tableaux de **MARC CENAC**.

M.P. BARON

Médailles de la ville, pourquoi

Nous avons choisi d'honorer avec la médaille de la ville les personnes qui ont, par leur présence, leurs exploits, leur implication, exporté le nom de notre commune Soues.

Pour les vœux de la municipalité en janvier 2016, Monsieur Le Maire avait confié à la commission « culture, associations, patrimoine, sport et fête », la mission de rechercher les personnes susceptibles de prétendre à cette médaille.

Sport :

Bi-cross : Catherine SOUCAZE, Marion THORRES, Matis SOLVES.

Escrime : Florian SCHICKELE, Dorian DEBERGUE.

Associatif :

Chanteurs / Comité des fêtes :

Dany DUBARRY, Jeannette LINCE, Bernard CAUBISSENS.

MOF (meilleur ouvrier de France) : Alexandra CADOT.

Art : Fondation Cenac lors de l'inauguration de la dernière biennale : Annie CENAC.



Ecole Maternelle - Les moins de 3 ans



En pleine action

L'école maternelle de Soues accueille, depuis l'an passé, une classe de tout-petits de moins de 3 ans, le matin uniquement. C'est Marion, la maîtresse, assistée de Marie-Noëlle, qui a en charge ces très jeunes écoliers. Dans cette classe adaptée, il manquait encore des livres et des jeux spécifiques pouvant convenir aux enfants de cet âge. Ce besoin est maintenant pallié et tout le nécessaire a été acheté à l'occasion de cette rentrée 2016.

C'est grâce au lien entre ancienne et jeune génération que l'action s'est concrétisée. En effet, lors d'une soirée « patrimoine » organisée en mars dernier, des dons d'un montant de 240 € ont été faits par les nombreux participants et la commission patrimoine a décidé de consacrer la totalité de cette somme à l'achat de livres et de jeux destinés à cette classe de tout-petits. Ainsi, le « relais » est passé entre les anciens et même très anciens écoliers du village présents à la soirée patrimoine et les jeunes enfants de la maternelle d'aujourd'hui.

Marion et Marie-Noëlle savent faire partager le plaisir de la lecture dans ce coin bibliothèque que les enfants affectionnent car il est parfaitement à leur portée. Ils aiment y passer des moments de calme en écoutant de belles histoires.

D. & P.

Nouvelle association des parents d'élèves

Les parents d'élèves des écoles maternelle et élémentaire s'organisent !

Depuis la rentrée de Septembre, les parents d'élèves ont créé une Association de Parents d'Elèves.

Les échanges avec l'ensemble des parents depuis quelques années, soulignaient toujours le regret qu'il n'y ait pas d'association de parents au sein du village.

Les petites actions menées telle la vente de chocolats devant les écoles ou sur le marché de Noël du handball, ont été un succès, permettant le financement de jeux divers pour les écoles, ou encore une participation financière sur des projets de classe.

Cependant, force était de constater que l'étiquette d'une fédération de parents d'élèves freinait l'implication et la participation du plus grand nombre dans l'organisation de ces événements.

L'idée trottait donc dans la tête de notre petite équipe depuis plusieurs années, et quelques jours après cette rentrée de septembre, l'association était constituée : Les cigognes à l'école !

L'adhésion à l'association est gratuite et ouverte à toutes et tous, parents, grands-parents, taties, tontons,...envie d'une participation ponctuelle ou sur le long terme à nos côtés, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues !

Les cigognes à l'école vendront des roses des sables en chocolat pour cette fin d'année, les jours de ventes seront prochainement affichés dans les deux écoles du village.

L'intégralité des bénéfices seront reversés aux deux écoles, afin de contribuer au financement de projets élaborés par les enseignants et toujours appréciés des enfants.

Le bureau :

Présidente : Sabine Abadie

Vice présidente : Mathilde Fontan

Trésorier : Pierre Garcia

Trésorier adjointe : Maylis Salinas

Secrétaire : Audrey Pastor

Pour tout renseignement, suggestions, vous pouvez nous contacter à l'adresse mail : cigognesalecole@laposte.net



Le Bureau de l'Association des Parents d'Elèves

Le groupe des bénévoles pour les T.A.P.



Les temps d'activités périscolaires

Déclarés en ALAE (accueil de loisirs associé à l'école), confiés par convention à l'association «Foyers ruraux 31/65», direction : Marjorie Tainturier, coordination : Elodie Bontemps.

En maternelle : Tous les jours pendant la pause méridienne et le mardi après midi, des ateliers animés par des intervenants extérieurs ou des activités organisées par les agents municipaux. Propositions satisfaisantes si on en juge par le nombre, en constante augmentation, des enfants présents.

L'équipe s'est enrichie de 2 personnes : Johanna et Maëva assurant les remplacements d'agents ou en renfort des équipes.

Au total : 7 agents, 5 intervenants bénévoles et 3 associations participent aux activités par cycles de vacances à vacances, sous la direction de Marjorie Tainturier, relayée par Isabelle (réfèrent TAP)

En élémentaire : Tous les jours sauf le mardi, de 15h30 à 16h30, ateliers et activités variées menées par intervenants extérieurs, associations, ou agents municipaux ;

Foot, hand, volley, aquarelle, théâtre, lecture de contes, danse, art du cirque, musique, boxe éducative, sont les ateliers proposés par les intervenants spécialisés, sur inscription, par cycles de vacances à vacances.

Peinture, création artistique, jeux de société ou jeux sportifs et même tricotage : activités animées par les agents municipaux. On trouve même «jeux-bulle» que l'on peut comprendre comme «je bulle» tellement il est important de pouvoir ne rien faire, dans le calme !

Chaque soir une étude surveillée est assurée par un enseignant

Au total : 7 agents, 10 intervenants bénévoles, 5 associations et 3 enseignants

Marie Christine et Anne-Lise ont complété l'équipe sous la direction de Marjorie Tainturier, avec l'appui de Bernadette, réfèrent.

Nouveauté : un livret de «conduite citoyenne» élaboré par l'équipe, en liaison avec les enseignants et les élus, distribué à chaque enfant devrait permettre de réguler tous les problèmes de discipline. Les cartons rouges sanctionneront les conduites inadaptées, après avoir peut être, dépassé le stade des cartons jaune ou orange, mais avec toujours la possibilité de regagner le carton vert d'origine ! A tester au cours de cette année scolaire en collaboration avec les parents d'élèves.

Le coût : Après une année de fonctionnement, nous pouvons chiffrer la dépense liée à cette organisation, elle est conséquente malgré le nombre important d'intervenants bénévoles que nous devons remercier.

Pour l'année scolaire 2015/2016 : total des dépenses 77408€ ; recettes (aide de l'état « fonds d'amorçage ») 13650€. Il est donc resté à la charge de notre commune 63758€. Chacun appréciera l'effort consenti par la collectivité !

Cette « prestation » reste malgré tout gratuite. Seule une participation symbolique de 10€ par an et par famille est perçue par Foyers ruraux 31/65, minimum exigé par la réglementation des accueils périscolaires.

Les garderies : Les garderies du matin dans les 2 écoles, la pause méridienne en élémentaire sont restées «service municipal» non déléguées à Foyers ruraux et sont entièrement gratuites.

Elles sont assurées par les animatrices municipales, en lien avec les activités périscolaires et saluons la compétence de cette équipe qui a fait des efforts de formation et propose des activités de qualité.

A. COMPAGNET



La restauration scolaire

Un gros effort de professionnalisme a été consenti par la collectivité et le personnel.

Espérance et Carmen ont été formées dans le domaine « hygiène et sécurité alimentaire ». La collectivité, aidée par un prestataire, a mis en place des procédures d'hygiène et, de nouvelles méthodes de service et d'encadrement des enfants. Tous les agents associés se sont fortement impliqués : 2 agents assurent le service.

En cycle élémentaire, 4 agents et 2 bénévoles assurent l'encadrement. En maternelle, 5 agents dont les ATSEM, qui connaissent bien les enfants, et qui assurent la transition entre le temps scolaire et le repas. En maternelle, 69 enfants sont inscrits, pour une fréquentation quotidienne de 50 à 55 d'entre eux. En élémentaire, 132 enfants sont inscrits pour une fréquentation, toujours quotidienne, de l'ordre de 110 et 120 élèves.

Le service est donc très demandé mais atteint ses limites en nombre et capacité d'accueil. Nous ne pouvons que conseiller aux parents qui le peuvent, de récupérer leur enfant à midi... chaque fois que cela est possible.

A. COMPAGNET



Carmen et Espérance

Sécurité routière : du nouveau



Les nouveaux "STOP" au niveau de La Poste



Panneau annonce vitesse au niveau de l'Ecole Michel Barrouquère-Theil

Avis important : plan communal de sauvegarde

Vous trouverez, distribué avec ce bulletin, une fiche (recto-verso), intitulée « **Formulaire d'inscription** ».

Il est destiné à recenser les personnes « vulnérables » (personnes âgées isolées, malades ou handicapées, ne pouvant se déplacer...) souhaitant faire partie d'un annuaire de personnes à contacter en priorité, en cas de déclenchement d'une alerte générale à la population nécessitant la mise en œuvre du Plan Communal de Sauvegarde.

Si vous souhaitez figurer sur cet annuaire ou si vous souhaitez y faire inscrire un proche, vous devez servir le formulaire en question (recto-verso) et le faire parvenir en Mairie.

Révision des listes électorales



2017 sera une année riche en élections : présidentielles, législatives, sénatoriales. Aussi est-il indispensable, pour voter, d'être inscrit sur les listes électorales. Pour ceux qui ne le seraient pas encore, pensez à faire la démarche auprès du Secrétariat de Mairie.

Les demandes d'inscriptions sur les listes électorales doivent parvenir à la Mairie **au plus tard le dernier jour ouvrable de décembre inclus** soit, cette année, le **samedi 31 décembre 2016**. Rien n'interdit, au contraire, de le faire avant !

Le Secrétariat de mairie étant habituellement fermé le samedi matin, une permanence se tiendra, **exceptionnellement** ce jour-là, **de 10h à 12h**, pour les derniers retardataires.

⚠ N'attendez-pas le dernier moment pour venir vous inscrire et munissez-vous :

- d'une pièce d'identité
- **et** d'un justificatif de domicile récent (facture EDF, téléphone, eau, impôts...).

Nouvelle centenaire au village

Charlotte Fourcade vient d'avoir 100 ans ! Elle fait partie de ces anciennes familles souessoises qui ont marqué l'histoire du village. Elle est née le 23 septembre 1916. Son nom de jeune fille est Layerle, et les anciens se souviennent sans doute qu'elle tenait la charcuterie et le bar qui appartenaient à ses parents en face de La Poste dans les années 70. Ses enfants, Anne -Parie, Pierre et Françoise, ses 5 petits enfants et ses 7 arrière petits enfants lui avaient préparé une bien belle fête où les histoires d'un temps que les moins de 20 ans n'ont pas connu, ont bien animé la soirée.

Et parmi les invités à cette fête d'anniversaire, nombreux se souvenaient des parties de belote mémorables qui se tenaient dans le café et qui se terminaient par des grillades de saucisses que les joueurs commandaient alors « au mètre ».

Lorsqu'elle s'est mariée, Charlotte est venue habiter la maison Fourcade, avec son mari, éleveur de chevaux, dans laquelle elle réside encore aujourd'hui. Son anniversaire a été fêté comme il se doit, et c'est entouré de tous les siens qu'elle a écouté avec émotion la belle chanson que ses petits-enfants ont entonnés en rappelant avec humour sa passion pour les tartes aux fraises et le gâteau à la broche.

Roger Lescoute, Maire de Soues, et les membres du conseil municipal, lui ont offert un beau bouquet et l'on faite citoyenne d'honneur de Soues. Charlotte a ensuite soufflé avec plaisir les bougies du gâteau à la broche et n'a pas manqué de déguster une bonne petite coupe de champagne. Nous lui adressons toutes nos félicitations et lui donnons rendez-vous pour le 23 septembre 2017.



Charlotte Fourcade



Famille de Charlotte

D. & P.

Invitation au goûter des séniors

Notez sur vos agendas

Le **MERCREDI 11 JANVIER 2017**, à partir de **14H30**, se déroulera, à la **Salle Polyvalente Jean-Baptiste LARTIGUE, le traditionnel Goûter des Séniors**, à l'occasion de la Nouvelle Année.

Vous, qui avez franchi le seuil des 60 ans, vous êtes aimablement invités à cette manifestation, par la Municipalité.

Alors, n'hésitez pas, **inscrivez-vous avant le 31 Décembre 2016 inclus** soit en renvoyant le bulletin ci-contre, soit directement au Secrétariat de la Mairie.

Un ticket d'entrée vous sera remis, vous devrez le présenter impérativement le jour du goûter.



BULLETIN D'INSCRIPTION AU GOÛTER DES SENIORS DU 11 JANVIER 2017 1 BULLETIN À COMPLETER PAR PERSONNE

NOM :

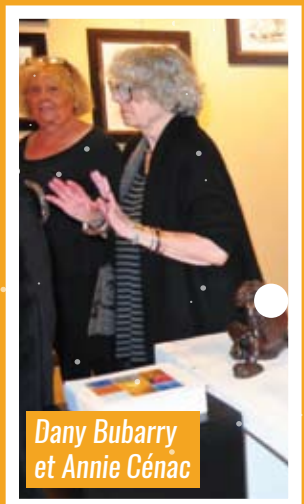
PRÉNOM :

ADRESSE :

.....

Signature

RETROSPECTIVE BIENNALE CENAC 2016



**INVITATION À RETOURNER
AU SECRÉTARIAT DE LA MAIRIE**